



FORMATION ECONOMIQUE DU CSE



LIEU DE LA FORMATION INTER OU INTRA

PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CSE

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation économique du CSE vise à ce que les **représentants du personnel** se familiarisent avec l'ensemble des attributions du comité.
A l'issue de la formation les représentant du personnel sauront identifier tous les aspects de l'organisation et de la mise en place du CSE au sein de l'entreprise et pourront saisir toutes les prérogatives du CSE.

CONTENU DE LA FORMATION

IDENTIFIER LA MISSION CENTRALE DU CSE

- Les 3 clés de la mission (A.R.P)
- Personne morale et indépendance
- Responsabilité civile et pénale
- Statut protecteur (cadre et procédure)

BÂTIR L'ÉQUIPE ET FIXER LES RÈGLES UTILES

- Les membres titulaires et suppléants
- Le secrétaire et le trésorier
- Les autres membres (président, référent...)
- Le règlement intérieur du CSE

SAVOIR UTILISER LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

- Utilisation des heures de délégation
- Le droit de circuler des élus
- Les différents budgets du CSE
- L'usage du local du CSE
- Les outils de communication

RENDRE COMPTE SUR SA GESTION FINANCIÈRE

- Réaliser et adopter les budgets prévisionnels
- Utilisation légale du budget de fonctionnement
- Utilisation légale du budget des activités sociales
- La fiscalité du CSE (règles URSSAF)
- Les transferts liés aux budgets
- Tenue des comptes et bilan annuel

ASSUMER SON RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- Droit à l'information économique et sociale
- Documentation économique et financière
- Accès et utilisation de la BDES
- Fonctionnement de l'entreprise (orientations stratégiques, situation financière et politique sociale)
- Consultations ponctuelles et obligatoires (Exemple : [consultation économique et financière du CSE](#))

LE RECOURS AUX EXPERTS

- Expertises libres (utilité, recours légal)
- Expertises légales lors des consultations

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Martine LECOMPTE
Conseillère en Formation
Professionnelle
martine.lecomppte@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.53.02.17.69
06.71.70.60.72

Séverine AUDEBERT
Assistante Commerciale
pole.commercialisation24@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 53 02 17 69
06 30 52 77 49



FORMATION ECONOMIQUE DU CSE



- Procédures pour recourir aux experts

LES RÉUNIONS DU CSE (DE L'ORDRE DU JOUR AU PV)

- Les types de réunions du CSE
- Convocation et ordre du jour
- Déroulé des réunions (enregistrement des débats, visioconférence, intervenants extérieurs...)
- Confidentialité et prise de notes
- Rédaction formelle du procès-verbal (PV)
- Adoption et communication du PV

CONSTRUIRE SA POLITIQUE SOCIALE (ASC)

- Nature et objectifs des ASC
- Bénéficiaires et risques de discrimination
- Objectifs des activités sociales du CSE

CONDITIONS DE FORMATION

Méthodes pédagogiques

- Formation très interactive
 - Les apports juridiques et informatifs s'appuient sur des exemples concrets et sur l'expérience, les questionnements des participants.
 - La méthodologie d'action et les outils font l'objet de travaux pratiques et de mises en situation

Moyens pédagogiques

- Présentation des apports de connaissances avec un Powerpoint et films vidéo
- Remise de documents en fin de formation – clé USB avec liens vers sources documentaires –
- Études de cas et exercices pratiques (travaux de groupe et sous-groupes) à partir des outils proposés et remis en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du parcours est formalisée par la remise d'une attestation individuelle de formation.

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur consultant en ressources humaines avec une expérience de terrain de la gestion du CSE

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Martine LECOMPTE
Conseillère en Formation
Professionnelle
martine.lecompte@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.53.02.17.69
06.71.70.60.72

Séverine AUDEBERT
Assistante Commerciale
pole.commercialisation24@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 53 02 17 69
06 30 52 77 49